



## La monarchie, une nécessité politique

Dans notre temps et notre monde, quels sont les éléments qui donnent une « valeur ajoutée » à la Monarchie et en font, non pas seulement une option « sympathique » mais une nécessité politique ?

Tout d'abord, il convient de préciser que, si nous ne méconnaissons pas les monarchies étrangères (elles-mêmes aussi variées que les formes de République sur la planète, et diversement appréciées, à ce titre, par les royalistes français), il s'agit de traiter du cas français, de la particularité et de la personnalité de notre pays et de son histoire à nulle autre pareille : la Monarchie française, si elle a pu lorgner ses voisines, n'en a jamais fait des modèles à suivre tout comme les monarchistes, s'ils ont pu (et peuvent) s'enthousiasmer pour ou s'appuyer sur des exemples étrangers qui confortent leurs thèses, n'en tirent que des leçons et des illustrations sans en faire des « obligations », ce qui serait contraire au sens même de la tradition royale française, indépendante par excellence de toute puissance extérieure.

Bien sûr, la Monarchie semble lointaine dans notre histoire nationale puisque le dernier roi en exercice, Louis-Philippe, a quitté les Tuileries en 1848 et que le trône fut alors réduit en cendres par des émeutiers qui allaient, sans le savoir, amener au pouvoir, quelques mois après, celui qui fut à la fois le premier président élu au suffrage universel masculin et le « second empereur » dont la dictature bonhomme allait mener à la défaite de Sedan et à l'occupation de la France par les troupes prussiennes (entre autres malheurs)...

Ainsi, il faut bien reconnaître que les arguments historiques, aussi probants soient-ils, n'ont-ils guère d'impact positif sur les esprits de nos contemporains, souvent « formatés » intellectuellement sur des critères « républicains » (le terme plus exact serait « républicanistes » même s'il n'a pas encore trouvé sa place dans le dictionnaire...) qui ne laissent guère de prise aux arguments monarchistes « classiques », du type « les rois qui ont fait la France » : car, si cette formule est tout ce qu'il y a de plus vraie sur le plan territorial et si son pendant (« elle se défait sans roi ») l'est tout autant, nos contemporains, s'ils peuvent même souvent l'admettre, n'en tirent rien d'autre qu'une sorte de reconnaissance qui ne fait des règnes capétiens, valois et bourbons, que des passages désormais « passés »... S'inclinant à Saint-Denis sur les tombeaux des rois, ils ne voient plus les souverains que comme des statues appartenant à une époque glorieuse et tellement lointaine qu'elle semble se confondre avec les brumes de l'imaginaire ou du légendaire, du type Aragorn, roi vaillant du « Seigneur des anneaux »... D'autre part, la France leur semble une telle évidence, trouvée dans leur berceau, qu'ils n'en voient plus la longue maturation, construction et existence, et qu'ils n'en ressentent même plus la fragilité ou, parfois, l'utilité, préférant le rêve européen ou les délices du néo nomadisme de la mondialisation.

Et puis, presque 160 ans sans roi, c'est un temps fort long pour des générations qui vivent de plus en plus dans une sorte de « temps accéléré », voire de « présent perpétuel », et, du coup, c'est la République, qu'elle soit la troisième, la cinquième ou la treizième, qui est devenue la tradition et qui semble se confondre avec l'histoire de notre pays. Bien sûr, cela n'enlève rien à la vérité historique qui n'est guère à la gloire de la République quand on la compare à la Monarchie ; bien sûr, il est important de mieux connaître notre passé, sans préjugé ni faiblesse, et d'en montrer les grandes lignes de force et comment la Monarchie a souvent su affronter ce que la République a

préféré ne pas voir au risque d'entraîner le pays dans des catastrophes dont il paye encore le prix, ne serait-ce que moral ; bien sûr, il faut démonter la « matrice républicaine » par excellence que constitue souvent l'Education nationale, en particulier à travers les manuels d'histoire dont on a parfois l'impression qu'ils ont été rédigés non pour instruire mais pour « formater » les jeunes intelligences au service d'une République et de ses fameuses (et fumeuses) « valeurs », plus hypocrites qu'autre chose... ; bien sûr, tout cela est nécessaire mais ce n'est pas cela qui pèse vraiment, aujourd'hui, dans le débat politique et, en bons « empiristes organisateurs », il nous faut le comprendre et en tenir compte.

En fait, il faut réintroduire la notion de long terme dans la politique et en montrer tout l'intérêt pour la société pour avoir une chance d'être entendu, ou au moins écouté, par nos concitoyens. De nombreux philosophes et hommes politiques évoquent cette nécessité d'une inscription du long terme, du « temps long » dans l'action de l'Etat pour que celle-ci et celui-ci soient efficaces. Ainsi, en juin 2006, le philosophe Michel Serres discourait sur France-info de la question de la vitesse et du temps, et il expliquait que notre société ne « prend plus le temps », qu'elle ne cesse de courir, par exemple d'une élection à l'autre. Et Serres de regretter que, dans le domaine politique, tout se fasse désormais dans la précipitation et sur le court terme, alors que la véritable efficacité est rendue possible par le long terme : le philosophe insistait alors sur la nécessité de créer des institutions qui disposent du temps, du long terme. Il insistait même lourdement sur cet aspect qu'il juge primordial pour la mise en place de réformes et de politiques digne de ce nom...

Le journaliste qui l'interrogeait tirait alors la conclusion qu'il faut, donc, désormais trouver ou fonder ces institutions : quel aveu, et quelle belle défense, sans la citer, du seul régime qui s'inscrit, par essence, dans le temps et la durée, c'est-à-dire la Monarchie héréditaire...

Cela rappelle un propos du comte de Paris (1908-1999) sur ce thème : « Etre dans la durée qui suppose la mémoire du passé, préparer l'avenir en fonction du présent qu'il esquisse déjà, envisager le long terme ; tel est bien l'essentiel du programme de toute politique », et Stéphane Bern, qui commentait ce texte, précisait : « Seule, en effet, la stabilité du pouvoir permet de longs projets de rénovation, de transformation sociale, économique ou culturelle. Comment mesurer les effets d'une politique contre le chômage à court terme ? Comment évoquer une action diplomatique sans l'embrasser dans une perspective historique ? Un pouvoir qui n'a pas de lendemain assuré sombre vite dans les querelles et les divisions. La république gère le provisoire. La monarchie pense le long terme ». La continuité est un des arguments forts de la Monarchie, et Michel Serres, sans en prononcer le mot, a vanté les mérites de ce régime qui, par sa formule même, assure, par la suite des générations, son propre renouvellement, son propre rajeunissement...

**Jean-Philippe CHAUVIN**

***[www.la-couronne.org](http://www.la-couronne.org)***